



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 1337

Texte de la question

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**M. le président.** La parole est à M. Rudy Salles, pour le groupe Union pour la démocratie française.

**M. Rudy Salles.** Monsieur le ministre de l'équipement et des transports, tous les Français, de quelque bord qu'ils soient, se réjouissent des résultats spectaculaires que le Gouvernement a obtenus en matière de sécurité routière. De 8 000 morts sur la route en 2001, la France est passée à 5 000 en 2003, ce qui représente 3 000 morts de moins.

Même s'ils sont encore trop élevés, ces chiffres montrent que les moyens que vous avez mis en oeuvre pour lutter contre l'insécurité routière étaient adaptés. Les campagnes d'information et de responsabilisation, ainsi que les contrôles et les sanctions, ont été efficaces et doivent être poursuivis. Malheureusement, la route tue encore trop de nos concitoyens. Ces derniers jours, les médias se sont ainsi faits l'écho de plusieurs accidents graves, voire mortels, dus à l'alcool.

Monsieur le ministre, vous avez très largement contribué à faire évoluer les mentalités quant à la vitesse. A côté de la répression ou de la sanction, un travail nécessaire de pédagogie et d'information auprès des automobilistes doit se poursuivre autour des risques liés à l'alcoolisme. Quelles mesures entendez-vous prendre pour responsabiliser davantage les automobilistes et accentuer ainsi l'efficacité des actions déjà engagées en matière de sécurité routière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

**M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.** Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Rudy Salles, chacun le sait maintenant. Les statistiques le montrent. Au volant, l'alcool tue. (*" Et la drogue ? ", sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ce sont 1 000 à 1 500 personnes chaque année qui pourraient rester en vie si l'on respectait les règles de la loi de juin 2003.

Celle-ci a considérablement renforcé les mesures contre l'alcool au volant. Encore faut-il qu'elle soit respectée. Pour y aider, j'ai décidé de lancer avant l'été l'opération " l'éthylotest à un euro ", avec les pharmaciens, leurs syndicats, les distributeurs et les grossistes.

**M. Arnaud Lepercq.** Très bien !

**M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.** Ainsi, des personnes qui ont fait un bon repas pourront facilement s'assurer qu'elles sont capables de prendre le volant.

**M. Henri Emmanuelli.** Essayez-le !

**M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.** Pour cela, il suffira de déplier ce petit sachet (M. le ministre montre un éthylotest), de souffler dedans, comme je vais le faire devant vous (*M. le ministre joint le geste à la parole*), et de le relier ensuite à un petit appareil en dégonflant le ballon.

Vous constatez tous, mesdames et messieurs les députés, que le test reste au vert, ce qui prouve que je suis en état de conduire ! (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du*

*groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Faites-le essayer à Soisson !

**M. le président.** Monsieur le ministre, si vous pouvez m'en donner 577, nous ferons le test tout à l'heure, à la sortie de l'hémicycle ! *(Rires.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1337

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** équipement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mai 2004